

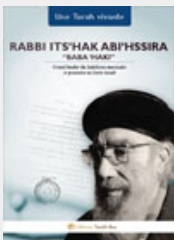


Traité Sota

Michna 5 - Chapitre 2

ולמה היא אומרת "אמן אמן" (במדבר ה, כב): אמן לאלה, אמן לשבועה; אמן אם איש זה, אמן אם איש אחר; ואמן שלא נטמאתי, ואם נטמאתי יבואו בי; אמן שלא סטיתי ארוסה ונשואה, שומרת יבם וכנוסה. רבי מאיר אומר, אמן שלא נטמאתי, ואמן שלא איטמא.

Sur quoi dit-elle « Amen, Amen » ? Amen, sur l'imprécation ; Amen, sur le serment. Amen [au sujet] de cet homme ; Amen, [au sujet] d'un autre homme. Amen – que je n'ai pas été infidèle [ni quand j'étais] liée par des engagements matrimoniaux, [ni après avoir été] épousée, [ni quand j'étais] en attente [de la décision de mon] beau-frère [de se plier à l'obligation du lévirat ou se prêter à la cérémonie du déchaussement, ni après qu'il m'a] prise pour épouse. Amen – que je ne me suis pas souillée et si je me suis souillée, que [les malédictions] s'abattent sur moi. Rabbi Méïr dit : Amen, que je ne me suis pas souillée ; Amen, que je ne me souillerai pas.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions